

Discours Sous-directeur de l'insertion et de la probation représentant le DAP
Cérémonie de clôture 27^{ème} promotion CPIP et 3^{ème} promotion CPIP externe sur titre

ENAP – jeudi 25-07-2024

Monsieur le directeur adjoint de l'ENAP, cher Jean-Philippe,

Mesdames et Messieurs les personnels de l'ENAP,

Madame la conseillère municipale représentant le Maire d'Agen,

Mesdames et Messieurs les autorités qui nous font l'honneur d'être présentes aujourd'hui,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de la 27^{ème} promotion et de la 3^{ème} promotion externe sur titre,

Mesdames, Messieurs,

Chers collègues,

C'est avec un grand plaisir que je représente aujourd'hui, M. Sébastien CAUWEL, directeur de l'administration pénitentiaire, pour la cérémonie de clôture de vos deux promotions.

Aussi, en son nom, je tiens tout d'abord à vous féliciter pour votre titularisation, qui va vous permettre de rejoindre vos SPIP d'affectation afin de porter avec fierté et dynamisme vos missions, et je profite de cet instant pour saluer et remercier l'ensemble des personnels de l'école qui vous ont suivis et accompagnés tout au long de votre formation, en soulignant la qualité de leur engagement.

Je suis particulièrement heureux d'être aujourd'hui parmi vous, car au-delà de mes fonctions de sous-directeur, je suis surtout issue de la filière insertion et probation, à laquelle je suis profondément attachée.

Outre le fait d'être un moment agréable, cette cérémonie se doit d'être également une étape importante dans votre vie professionnelle, celle où il convient de prendre le temps de réfléchir à vos fonctions à venir au sein d'un SPIP.

Pour commencer, je tiens à saluer l'engagement des SPIP dans l'exercice quotidien de nos missions essentielles que sont la réinsertion sociale et la prévention de la récidive du public justice.

Et vous vous devez très prochainement de faire honneur à vos fonctions de CPIP au sein de cette indispensable service public pénitentiaire, en gardant en mémoire que l'action des SPIP s'est largement professionnalisé depuis la réforme de 1999, sur trois axes en particulier :

- le renforcement de la traçabilité des écrits professionnels ;

- l'évaluation structurée de nos publics en appui sur le RPO1, le Référentiel des pratiques Opérationnelles en SPIP ;
- le développement des prises en charge collectives.

En rappelant aussi qu'en complémentarité avec le milieu fermé, les SPIP oeuvrent au développement de l'exécution des peines en milieu ouvert, et assurent chaque jour la prise en charge de plus de 262 000 personnes qui nous sont confiées par l'autorité judiciaire en milieu ouvert et milieu fermé.

Pour les avoir exercées par le passé, je sais que vous vous apprêtez à investir des fonctions, certes complexes, exigeantes, parfois difficiles, mais tellement passionnantes et gratifiantes.

Fonctions passionnantes, car la routine ne vous atteindra jamais, et être CPIP, c'est exercer dans un cadre pluridisciplinaire avec l'humain au centre de vos prises en charge, être CPIP c'est constamment s'adapter, se remettre en question en terme de pratiques et de positionnement professionnel, c'est également innover en créant des dispositifs de prise en charge adaptés aux besoins identifiés des personnes placées sous main de justice, en lien avec les partenaires institutionnels et associatifs.

Fonctions gratifiantes, car grâce à votre action vous vous engagerez à la fois à favoriser la réinsertion sociale et professionnelle du public justice, à prévenir leur récidive, tout en contribuant à assurer la sécurité de nos concitoyens.

Et si je devais vous donner un seul conseil, en appui de mon expérience professionnelle, soyez convaincus que sur la durée le meilleur remède à la routine, sera de constamment vous inscrire dans des dynamiques de travail en équipe, en pluridisciplinarité, en transversalité avec l'ensemble des acteurs pénitentiaires, judiciaires, et bien évidemment en liaison étroite avec les autres partenaires institutionnels et associatifs pour développer des actions et programmes innovants.

En insistant notamment en milieu fermé, sur l'importance de décloisonner vos pratiques professionnelles en travaillant en proximité avec le personnel de surveillance, les partenaires santé, l'éducation nationale, la Protection Judiciaire de la Jeunesse au sein des quartiers mineurs au moment de la période sensible du passage à la majorité.

Nous comptons également sur vous dans les prochaines semaines pour vous saisir pleinement de l'offre de peines et des partenariats existants au sein de vos SPIP, pour que vous soyez une force de proposition constante et crédible à l'autorité judiciaire en terme de propositions d'aménagements de peine (je pense en particulier à la mesure de placement extérieur que nous relançons actuellement au niveau de la DAP dans le cadre d'une stratégie globale ambitieuse) et d'alternatives à l'incarcération.

En rappelant que la lutte contre la surpopulation carcérale est l'un des enjeux actuels majeurs de notre institution (78 190 personnes détenues au 18-07-2024, portant la densité carcérale à 152 % en Maison d'Arrêt et Quartiers Maisons d'Arrêts, hors quartiers mineurs). La situation actuelle de nos détentions emporte, vous le savez, de nombreuses conséquences, que ce soit sur les conditions de travail de nos personnels, les conditions de détention de nos publics (plus exposés à la violence, avec un accès plus limité aux soins, au travail, à la formation, et à l'ensemble des activités de réinsertion).

Oui, comme je l'ai précisé vos fonctions sont passionnantes, mais très exigeantes, et je n'ignore pas que lorsque l'on s'engage comme vous l'avez fait dans une formation riche et

intense d'une ou de deux années, en sortant d'une certaine zone de confort, cela passe par des concessions sur le plan personnel, et je tiens dans ce cadre à associer vos proches en les remerciant pour leur présence aujourd'hui et surtout de vous soutenir au quotidien.

Voilà, pour ne pas être trop long, je vous adresse très sincèrement, chers collègues, tous mes vœux de réussite et d'épanouissement sur vos postes à venir et tout au long de votre parcours professionnel.

En associant de nouveau les personnes qui vous sont chères, je vous souhaite tout autant de parvenir à préserver cet indispensable équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle.

Et enfin, difficile de conclure sans préciser que votre cérémonie de clôture intervient dans un moment très particulier, la veille d'un évènement planétaire avec la cérémonie d'ouverture des JO de Paris 2024, et je vous souhaite pour finir que vos parcours professionnels et de vie soit toujours animés par les valeurs universelles olympiques (l'excellence, le respect, l'amitié) et paralympiques (la détermination, l'égalité, l'inspiration et le courage).

Je vous remercie.